



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Marne

Commune : Étrepy

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Maurice

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Maurice

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 28/02/1916

Étendue de la protection : Chœur et transept : classement par arrêté du 28 février 1916

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.